

## PROGRAMME PÉDAGOGIQUE DE FORMATION - 2027

### « Animateur-thérapeute Plastique »

*100 heures, le voyage : ateliers, vie de groupe et supervision*  
(Module Didactique)

#### A- Public concerné par l'action de formation / Pré-requis

Psychologue, médecin, thérapeute, psychanalyste, infirmier, éducateur, rééducateur, artiste, art-thérapeute, animateur, et tout praticien désirant réfléchir sa mise en place de groupes et d'ateliers, l'utilisation (à visée *thérapeutique* ou de *lien social*) de médiations expressives, en individuel ou en groupe, et approfondir sa relation à la personne et sa position de thérapeute, d'animateur, ou de formateur.

**Aucun pré-requis** n'est nécessaire pour s'inscrire, mais un entretien avec un des formateurs responsables examine le parcours et la motivation du candidat à cette formation.

#### B- Dates, lieux et horaire de l'action de formation

**Les 6 février, 26 au 28 février, 21 mars, 15 au 17 mai, 13 juin, 2 au 4 juillet, 18 septembre et 20 novembre 2027 (10h/18h30).**

La formation valide un module de 100h. Elle a lieu à **Paris**, et pour juillet à **Canouville (76)**.

#### C- Contenu et Objectifs pédagogiques de la formation

Entre le didactique et le développement personnel, traverser une expérience fondatrice de création et de dynamique de groupe pour découvrir/redécouvrir des médiateurs plastiques et approfondir sa relation à sa propre expression et aux autres. S'approprier ces rencontres pour élaborer sa pratique (et/ou ses projets) d'animateur d'atelier *thérapeutique* ou de *dynamisation sociale*, en institution, secteur social ou privé. Les médiateurs utilisés sont la **peinture** (*Rencontre avec la peinture : s'exprimer entre formes, traces et couleurs*), l'**argile** (*Toucher la terre, créer des formes*) et le **polyvalent plastique** (*Entre nature et chemin de mer, sentir les formes dans la matière*).

Pendant les 14 jours, les stagiaires (groupe fermé, 10 participants maximum, module ouvert à tous sur entretien, ayant ou non fait l'*Animateur-thérapeute Corps*) expérimentent les médiateurs (**3 modules** de 3 jours rythmés de *temps de parole*). Lors des **supervisions** (5 journées, en alternance aux *modules*), les stagiaires effectuent une reprise à distance du vécu individuel et groupal, approfondissant leur pratique (ou projets) d'animateur d'ateliers, à partir d'échanges et d'apports théoriques et bibliographiques. La validation (assiduité, *mini-performance* finale ...) donne lieu à un **Certificat de stage**.

Les principaux objectifs sont donc :

1. Réfléchir, mettre en place (*dispositif, cadre, destin des productions*), animer une action d'atelier individuelle ou groupale à *médiations thérapeutiques (art-thérapie)*, l'évaluer (critère A).
2. Développer son *expression plastique* (motricité, schéma corporel, imaginaire, créativité), notamment avec la peinture, l'argile et le polyvalent plastique (Critère P).
3. Comprendre et connaître les propriétés et le maniement des médiateurs utilisant dans le soin ou l'accompagnement l'*expression plastique*, notamment la peinture, l'argile et le polyvalent plastique (Critère T).
4. S'intégrer dans un processus de groupe, y placer sa parole tout en laissant de la place à l'autre, développer ses compétences relationnelles (Critère Y).

#### D- Moyens et méthodes pédagogiques de la formation

-Echanges oraux, recueil des attentes, évaluation du niveau et des besoins, questions/réponses, feed-back ;  
-Approfondissement en **petits groupes pluri-disciplinaires** (9 participants maximum) de la pratique thérapeutique, à partir des réflexions exposés et questions (projet d'atelier, cas clinique...) de chaque participant (écoute et discussion des projets apportés, puis mise en commun et retours des autres participants et de la formatrice, vignettes cliniques, études de cas) ;  
-Mise en situation, participation à 3 ateliers expérientiels et réflexion et discussion à partir de ces expériences  
-Apports théoriques et bibliographiques (livres apportés et disponibles, utilisation du paperboard pour les termes techniques, les plans d'atelier et les concepts), banque de textes scannés et dématérialisés disponibles en lien avec les sujets traités ;  
-Articulation théorie/pratique, mise en lien et travail autour de livres et de textes (bibliographie détaillée, prêts de textes).

### E- Programme pédagogique détaillé de la formation :

- J1- **Samedi 6 février 2027 : Supervision 10h/18h30** (avec 1h30 de pause à midi) à **Asphodèle**, 55 bd de Charonne, 75011 (Bat *Les Bouleaux*) ;
- J2/3/4- Du **26 au 28 février 2027 : module Peinture 10h/18h30** (avec 1h30 de pause à midi) au **CAPPC**, 116A rue du Temple, 75003, Paris, Métro République ou Temple.
- J5- **Dimanche 21 mars 2027 : Supervision 10h/18h30** (avec 1h30 de pause à midi) à **Asphodèle**
- J6/7/8 - du **15 au 17 mai 2027 : module Argile**, les horaires sont **samedi : 9h15/18h ; dimanche 9h15/18h ; lundi 9h15/17h30** sur le bateau *L'Adamant*, Port de la Rapée 75012, Paris, Métro Bercy ou Gare de Lyon.
- J9 - **Dimanche 13 juin 2027 : Supervision 10h/18h30** (avec 1h30 de pause à midi) à **Asphodèle**.
- J10/11/12 - Du **2 au 4 juillet 2027 : module Polyvalent plastique 10h/18h30** (avec 1h30 de pause à midi) à **La Folie-Camille**, 18 Route du Manoir à Canouville (Normandie, un hébergement sur place demi-pension à petit prix est possible, vous recevrez une convocation spécifique d'ici là).
- J13 - **Samedi 18 septembre 2027 : Supervision 10h/18h30** (avec 1h30 de pause à midi) à **Asphodèle**
- J14 - **Samedi 20 novembre 2027 : Supervision 10h/21h** (avec 1h30 de pause à midi) à **Asphodèle**  
comprend une courte *performance* dans l'intimité du module supervision de 5 minutes par stagiaire *repre*nant à sa façon le parcours de l'année et une soirée semi-ouverte autour d'une *performance groupale* avec 3 invités maximum par stagiaire.  
(Les horaires ne peuvent être diminués mais peuvent être translatés un peu plus tard ou plus tôt si c'est le souhait de l'ensemble des participants et du formateur d'une journée ou d'un module).

### F- Profil Formateurs

**Christelle NGUYEN (supervision)**, psychologue clinicienne, animatrice-thérapeute d'ateliers d'expression à médiations, formatrice.

**Nicolas MAZEAU (peinture)**, psychologue, psychothérapeute familial, animateur-thérapeute d'ateliers à médiations expressives.

**Laetitia SIEFFERMAN (polyvalent plastique)**, psychologue clinicienne, psychothérapeute, animatrice d'ateliers d'expression (formée Asphodèle, Roy Hart).

**Fabien VEE (argile)**, art-thérapeute.

### G- Evaluation de l'action de formation

#### Validation des acquis de chaque stagiaire :

- Observation et prise de notes** pendant les présentations et discussions des stagiaires
- Feuille de présence** et d'assiduité (présence, retards...) remplie par demi-journées et fournie au commanditaire en fin de formation
- Mesure de l'évolution et des acquisitions**, objectif par objectif, en comparant les acquis estimés par écrit par chaque stagiaire avant la formation (*fiche d'auto-positionnement et d'attentes*) et à l'issue de celle-ci (*fiche d'évaluation de formation et des acquisitions*, visionnée par le formateur et dont le double est disponible pour l'institution commanditaire de l'action pour son agent, si cette institution en fait la demande)
- Synthèse** de ces observations **pour chaque stagiaire (objectif par objectif, avec indicateurs pour chacun)** dans la fiche *Évaluation par le formateur de l'acquisition des compétences visées*, avec *pistes de perfectionnement* pour chaque stagiaire (restituées au stagiaire lors du *bilan final*), remplie par le formateur.

#### Évaluation de l'action de formation :

-L'action de formation est évaluée **stagiaire par stagiaire** lors du **tour de table** le dernier jour (**bilan oral**), puis **par écrit (fiche d'évaluation de formation et des acquisitions)**, visionnée par l'institution commanditaire, le **formateur** et un **tiers du Comité pédagogique** (comme après chaque fin de formation) et lors **de l'entretien annuel de supervision du formateur** ; la *fiche Évaluation par le formateur de l'acquisition des compétences visées* remplie par le formateur comporte aussi une *synthèse* et des *pistes d'amélioration* du ruban pédagogique et des méthodes de transmission.

-L'action de formation est évaluée, à l'issue de celle-ci, lors d'un échange de mails ou d'un entretien avec le commanditaire (selon le souhait de celui-ci, échange qui peut aboutir à une commande de nouvelle action).

### H- Les conditions d'inscription

Toute demande d'inscription donne lieu à un échange préalable avec les formateurs afin d'évaluer le niveau de connaissance et de pratique et les attentes du candidat ainsi que sa capacité à suivre cette formation.

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

L'inscription aux formations est effective après la signature d'une convention de formation, ou pour les individuels de l'envoi du bulletin « **Inscriptions/adhésion** » dûment renseigné, de l'adhésion annuelle (20€) et des *arrhes/frais de dossier* (90€ par formation), chèques séparés à l'ordre d'*Asphodèle* par courrier postal (les arrhes sont encaissées à partir du 1<sup>er</sup> jour du stage en déduction de son coût - non remboursables en cas de désistement, quelle qu'en soit la cause). Une pré-inscription est possible si besoin par email.

Après réception de l'inscription, *Asphodèle (Les ateliers du pré)* adresse une confirmation ainsi qu'une convocation postale à la formation avec les renseignements complémentaires et un rappel mail dans la semaine précédant la formation.

L'inscription est possible jusqu'à la veille du début de la formation.

#### Contact

**Claude Sternis** – Directrice de formation

*Asphodèle (Les ateliers du pré)*

Tel 01 46 59 26 18 **Asphodelle@hotmail.com**

#### I- Tarif et modalités de règlement

Participation aux frais pédagogiques : **1260€** pour une inscription individuelle et **2520€** pour une prise en charge par un organisme ou une institution (sur convention préalable).

Une « **Attestation de paiement** » est délivrée après règlement. Pour les conventions, une facture est adressée à la fin de la formation pour paiement et après service fait.

#### J- Conditions d'exécution de la formation et accessibilité

Les **Conditions Générales de Vente** et le **Règlement Intérieur d'Asphodèle** sont consultables sur le site [www.asphodelelesateliersdupre.fr](http://www.asphodelelesateliersdupre.fr), dans l'onglet « *Formation-Renseignements administratifs* ». La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. *Asphodèle (Les ateliers du pré)* étudie avec le candidat les moyens d'accessibilité et d'adaptation disponibles et qui pourront être mis en place si besoin. **Le référent handicap de l'association est Capucine GEZE**. Contacter *Asphodèle* par téléphone ou par mail, toute demande lui sera transmise.

#### Notes de satisfaction

Note de satisfaction moyenne donnée par les stagiaires ayant participé à cette formation.



9,1/10 en 2020



8,5/10 en 2021

Taux d'abandon durant la formation : **0%**



N'a pas eu lieu en 2022

8/10 en 2023



N'a pas eu lieu en 2024

8,9/10 en 2025